



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Publication du rapport de l'IGAS sur l'accès aux soins visuels

Question écrite n° 31056

Texte de la question

Mme Annie Chapelier attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la mise en œuvre de la réforme du 100 % Santé, concernant son volet consacré à l'accès aux soins, dans la continuité de l'ambition fixée par le Président de la République en juin 2018 (« le remboursement intégral des lunettes, essentiel, ne sert à rien si l'on met 12 mois à avoir un rendez-vous avec un ophtalmologiste »). Une mission a été confiée à l'IGAS et l'IGAENR sur ce sujet en juin 2019. Un rapport a été rendu aux ministères des solidarités et de la santé et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en début d'année 2020. En conséquence, elle l'interroge sur la date à laquelle ce rapport sera publié. Par ailleurs, dans un contexte où les tensions sur l'accès aux soins visuels se sont amplifiées à la suite de la Covid-19, elle lui demande les mesures qu'il envisage de prendre suite à ce rapport pour fluidifier le parcours de soins visuels et renforcer la place des professions paramédicales.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Chapelier](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31056

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4869

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)